



Direction de la communication de la Région Languedoc-Roussillon/Septimanie - Assemblée - septembre 2005

Pour tout renseignement
ou suivi de votre demande, contactez :

Carte VIAPLUS
TSA 151
69454 LYON cedex 06

Numéro azur : 0810 121 170

Points de vente :
gares et boutiques SNCF
en Languedoc-Roussillon/Septimanie

Pour plus d'info :
ligne directe 3635 (0,34 €/min.)

www.ter-sncf.com
www.cr-languedocroussillon.fr

Hôtel de Région
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 22 80 00

tramway : Place de l'Europe

la Région Languedoc-Roussillon/Septimanie



VIASEPTIMANIE, voyagez malin en TER



CARTE

VIAPLUS

Le TER à prix réduit
pour les personnes
en situation difficile

La Région Languedoc-Roussillon/Septimanie lance une nouvelle tarification spécialement destinée à tous ceux qui sont en situation difficile pour faciliter leurs déplacements dans la région.

La carte **VIAPLUS** vous donne droit à : **75 % de réduction**, tout le temps, quel que soit le motif de vos déplacements (recherche d'emploi, stage de formation, privé...) partout en Languedoc-Roussillon/Septimanie.

La carte est personnelle et valable 6 mois, à partir de la date d'émission. Elle est délivrée gratuitement et envoyée directement à votre domicile.

La carte **VIAPLUS** est réservée aux résidents du Languedoc-Roussillon :

- demandeurs d'emplois, dont les indemnités versées par les Assedic (ou autre organisme de la fonction publique) sont inférieures à 80 % du SMIC net
- demandeurs d'emploi de moins de 26 ans
- bénéficiaires du RMI/RMA
- bénéficiaires de Contrat emploi solidarité (CES) ou Contrat emploi consolidé (CEC)
- bénéficiaires de contrat d'accompagnement dans l'emploi ou contrat d'avenir

Pour obtenir votre carte **VIAPLUS**, vous devez :

- 1 remplir le formulaire de demande ci-contre
- 2 fournir 1 photo d'identité récente
- 3 joindre une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire)
- 4 joindre une photocopie de justificatif de domicile (ex : dernière quittance EDF ou Télécoms, dernier avis d'imposition ou attestation d'hébergement sur papier libre, de moins de 3 mois)
- 5 joindre les pièces complémentaires mentionnées ci-contre, selon votre situation.

Pièces complémentaires

Vous êtes demandeur d'emploi et vos indemnités mensuelles versées par les Assedic (ou par un organisme de la fonction publique), sont égales ou inférieures à 80 % du montant net du SMIC.

- Vous devez fournir un avis de paiement ou une attestation de paiement, sur lequel figure le montant net mensuel ou journalier. Cette attestation doit être du mois en cours ou du mois précédent (à la date de la demande). Elle est délivrée par les Assedic ou un organisme de la fonction publique.

Vous êtes demandeur d'emploi et vous avez moins de 26 ans à la date de la demande.

- Vous devez fournir un avis de paiement, une attestation de paiement ou encore une notification d'admission. Cette attestation doit être du mois en cours ou du mois précédent (à la date de la demande). Elle est délivrée par les Assedic ou un organisme de la fonction publique.

Vous êtes allocataire du RMI/RMA

- Vous devez fournir une attestation de paiement ou une attestation d'admission (du mois en cours ou du mois précédent à la date de la demande). Cette attestation est délivrée par la Caisse d'allocation familiale (CAF) ou la Mutuelle Sociale Agricole (MSA).

Vous êtes bénéficiaire d'un Contrat Emploi Solidarité (CES) ou Contrat Emploi Consolidé (CEC)

- Vous devez fournir une copie de votre contrat de travail ou la convention Etat/Employeur en cours de validité, remis par votre employeur.

Vous êtes bénéficiaire d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi ou d'un contrat d'avenir.

- Vous devez fournir une copie de votre contrat de travail (en cours de validité), remis par l'employeur.

Formulaire de demande

1^{ère} demande

Renouvellement

(Cocher la case correspondante)

À remplir par le bénéficiaire

Je soussigné(e), désire obtenir une carte **VIAPLUS**

M. / Mme / Mlle (rayer les mentions inutiles)

Nom*

Prénom*

Date de naissance*

Adresse*

Code postal*

Commune*

Téléphone domicile

*A défaut de compléter les zones obligatoires mentionnées par un astérisque, votre demande ne pourra être traitée. Les destinataires de ces informations sont : le Conseil Régional, la SNCF et la Société SAFIG.

Vous êtes :

demandeur d'emploi, dont les indemnités sont inférieures à 80 % du SMIC

demandeur d'emploi de moins de 26 ans

bénéficiaire du RMI/RMA

bénéficiaire de Contrat emploi solidarité (CES) ou Contrat emploi consolidé (CEC)

bénéficiaire de contrat d'accompagnement dans l'emploi ou contrat d'avenir

(Cocher la ou les cases correspondantes)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande

Fait le

à

Signature :

Complétez ce formulaire et renvoyez-le avec les pièces justificatives citées plus haut à :

Carte **VIAPLUS**
TSA 151
69454 LYON cedex 06

En cas d'absence de pièces justificatives ou si le formulaire n'est pas correctement rempli, nous ne pourrions pas donner suite à votre demande.

Les indications que vous porterez sur ce document feront l'objet d'un traitement informatisé déclaré à la CNIL, conformément à la loi n°78-17 du 06/01/1978 relative à « l'informatique, aux fichiers et aux libertés ». Ce traitement sert à gérer les demandes pour bénéficier du tarif social régional, dénommé Via Plus. Le responsable du traitement est la Direction Déléguée TER Languedoc-Roussillon de la SNCF. Vous pourrez exercer, par courrier, un droit d'accès et de rectification des données, ainsi qu'un droit d'opposition pour motifs légitimes, en vous adressant à la Direction SNCF - Direction Déléguée TER Languedoc-Roussillon - 4 rue Catalan BP 91242 34011 Montpellier Cedex 01.